

FACE A L'URGENCE SANITAIRE, LE DEPARTEMENT RENFORCE SES MOYENS HUMAINS DANS LES COLLEGES ET EN FAVEUR DE L'AIDE A DOMICILE

Face à l'urgence de la crise sanitaire que nous traversons, et suite aux annonces du Président de la République, hier, de reconfiner l'ensemble du territoire national tout en maintenant les services à la population ouverts, **le Président du Conseil départemental de l'Aisne a décidé d'affecter des moyens humains supplémentaires dans les Collèges et en faveur de l'Aide à Domicile**. Ces deux secteurs étant particulièrement sensibles et stratégiques dans le contexte actuel.

1) CONCERNANT LES COLLEGES

Le protocole sanitaire dans les collèges alourdit les contraintes, en particulier dans l'entretien des locaux ainsi qu'au sein de la restauration scolaire.

Afin d'ajuster les moyens alloués, **le Conseil départemental de l'Aisne va, par conséquent, créer 73 postes supplémentaires en CDD de 35h, pour une durée fixée jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

Ces postes seront répartis dans l'ensemble des établissements qui relèvent du Département.

2) CONCERNANT L'AIDE A DOMICILE

Par ailleurs, et pour le secteur de l'Aide à Domicile, lui aussi en tension face à la crise sanitaire, **le Département de l'Aisne a décidé d'affecter des créations de postes, en Contrats Aidés, à destination des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D).**

Le Conseil départemental de l'Aisne prendra alors à 100% à son compte le coût de ces contrats sur leurs 6 premiers mois, lorsque les candidats recrutés seront issus des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Durant cette période, les personnes seront placées en binôme, le temps de se former, tout en facilitant ainsi les prises en charge les plus complexes.

Le Département est la collectivité en charge des solidarités humaines et territoriales ; ces deux aspects sont fortement mis à l'épreuve par la crise sanitaire actuelle et ses conséquences.

Ces deux mesures vont être déployées très rapidement. Elles permettront de soulager les personnels de ces deux secteurs stratégiques.

Nicolas Fricoteaux le précise : « grâce à ces deux dispositifs d'urgence, le Département intervient pour aider les Axonais, dans une démarche de solidarité intégrée, qui bénéficie à tous »

